



CABINET DU PRÉFET  
Service Départemental de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 5 février 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Renforcement des mesures hivernales

En réponse à la vague de froid annoncée pour cette semaine par Météo France, le Préfet du Bas-Rhin a décidé d'adapter les mesures hivernales déjà déployées dans le département.

Ainsi, le dispositif hivernal, activé depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, est renforcé de la manière suivante :

Une extension de l'amplitude horaire des accueils de jour afin d'éviter la rupture avec l'hébergement de nuit.

Une vigilance accrue des équipes de maraudes qui tournent tous les soirs de la semaine en hiver.

La mobilisation de 50 places de mise à l'abri à Strasbourg en structures d'hébergement.

Le Préfet du Bas-Rhin rappelle combien il est important que toute personne en situation de détresse dans l'espace public soit signalée au 115, service d'appel d'urgence gratuit.  
Un appel à la vigilance est également lancé auprès des services de secours circulant sur la voie publique : Police et Gendarmerie (17), Sapeurs-Pompiers (18) et SAMU (15).

Contact presse : Préfecture du Bas-Rhin - Aurélie CONTRECIVILE -  
Chef du service de la communication interministérielle  
Tel 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45

site internet de la préfecture : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/>

Twitter : <https://twitter.com/PrefAlsace67> – Facebook : <https://www.facebook.com/PrefetAlsaceBasRhin>